



Compte rendu CE APIE (Axa Particuliers Iard Entreprise) 27&28 avril 2017

Préalables CFE-CGC

A propos des Agents Généraux qui manifestent leur mécontentement face à l'attitude d'Axa à leur rencontre.

La **CFE-CGC** ne peut rester indifférente devant ce mouvement qui traduit ce qu'elle dénonce depuis de nombreux mois maintenant : un dialogue social qui se dégrade voire qui devient inexistant, une réorganisation menée à la serpe sans écoute ni volonté d'infléchissement, une totale absence d'égards à l'endroit de salariés de plus en plus désemparés...

La réorganisation passe mal et le business s'en ressent, tant elle est imposée plus que concertée, tant elle est violente plus qu'expliquée...

La **CFE-CGC** ne peut donc que s'interroger sur la volonté de la Direction d'assouplir – tant dans sa forme que dans sa durée – une réorganisation que la **CFE-CGC** juge incontournable et indispensable mais à condition qu'elle respecte les hommes et les femmes qui en sont les maîtres d'œuvre et se réalise dans la sérénité nécessaire.

Information/Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la branche agricole des Engagements Professionnels au sein de la direction IARD Particuliers, Professionnels et Règlements de fréquence

Ce dossier est présenté pour la seconde fois devant le Comité d'Etablissement par B. Poupon.

Des informations complémentaires sont apportées par la Direction (pyramide des âges, calendrier du transfert d'activités, organisation de l'équipe..).

Interventions de la CFE-CGC

Au niveau de la formation, nous aurions souhaité que le plan de formation soit joint au dossier présenté. Il persiste un flou entre la notion de «parrains» et les «tuteurs». Nous rappelons que si les parrains effectuent une tâche de tutorat, une prime GPEC doit leur être attribuée.

Au niveau des plages horaires, nous demandons que rien ne soit imposé.

Pour nous contacter :
cfecgcafrance@free.fr
01 47 74 47 34

Secrétariat Général APIE

Point d'activité Bilan 2016 et Perspectives 2017

Point présenté par E. Guyon Abinal.

Bilan 2016 des principales réalisations

Pilotage suivi de l'activité et assistance à la DG /
Contrôle interne / Relations Sociales / Communication
et Animation transversale Métiers.

Plan d'actions 2017

Reporting et pilotage budgétaire / Animation
transversale Métiers / Contrôle interne (renforcement
avec Solvabilité 2 et l'ACPR).

La **CFE-CGC** indique qu'elle souhaite que les salariés
soient informés de la procédure à suivre lorsqu'ils
sont menacés (menaces de mort par exemple) par un
de leurs interlocuteurs.



Avis sur le Bilan Social arrêté au 31/12/16

Les élus de la **CFE-CGC** rendent
un avis négatif à la hauteur de
leur déception quant à la
politique sociale d'AXA.

Point d'activité de la Direction Service clients dommages aux biens de spécialité et dommages graves – Direction Technique et Règlements de Spécialité.

D. Jérusalmi présente sa direction et ses activités.

La **CFE-CGC** pense qu'il n'y a pas de réelle unification du réseau. Certains inspecteurs qui
faisaient du Part/Pro peuvent-ils espérer évoluer vers l'entreprise.

Concernant le fait que tous les inspecteurs ne dépendent pas de la même convention
collective, la **CFE-CGC** estime que c'est la fonction qui détermine le rattachement à telle ou
telle convention.

Point d'activité de la direction développement IARD et distribution courtage – Direction Distribution et Ventes

G. De Chatellus qualifie ce marché de dynamique et crucial pour Axa. Cette direction créée
en Février 2017 devrait permettre de proposer une offre de services commune à tous les
courtiers. Pour offrir le meilleur service aux courtiers, on a réduit le nombre de courtiers
attachés à chaque inspecteur courtage.

La **CFE-CGC** s'interroge sur le type de la relation entre IREM et Souscripteurs.

La **CFE-CGC** souhaite un point sur la mise en place de l'outil Solaris chez les courtiers.

Point d'activité de la direction Marketing et Animation Commerciale Direction Distribution et Ventes.

Point présenté par C. Gastaldi.

Le premier objectif de cette direction est le multi-équipement des clients (ou prospects) particuliers, pros et entreprises via une approche multi canal.

Le second est de proposer des produits au plus près des besoins des clients via la segmentation (ex : contrat «Switch» pour les 18/29 ans, «Désidéo» pour les 55 ans et +, «programme L» pour les femmes).

En novembre 2017, Axa prévoit de lancer un produit d'assurance propre aux personnes handicapées.

La **CFE-CGC** approuve l'idée de ce type de contrat et souhaiterait que la direction réfléchisse à des produits d'assurances propres aux parents d'enfants handicapés.

Point d'activité Service Clients Auto Matériel et Recours Auto – Direction IARD Particuliers, Professionnels et règlements de fréquence.

M. Godart précise que, suite à la réorganisation, la gouvernance est mise en place et effective.

Cette direction poursuit :

. L'exploitation des «meilleures pratiques entre le «Part/Pro et l'entreprise».

. L'amélioration des outils dont Solaris.

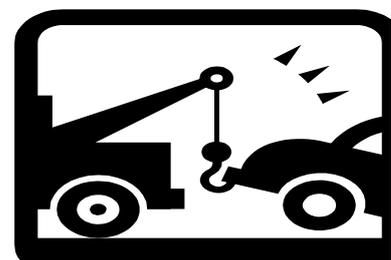
. La responsabilisation des managers sur l'organisation cible.

M. Godart note l'impact positif de la mise en place du «Front Unique» pour la téléphonie (diminution des appels entrants sur le pôle et hausse du taux d'appel servi).

Les stocks s'améliorent sur la partie règlement et se stabilisent sur les recours.

Concernant l'équipe VVA (Véhicules Volés Accidentés) un poste est ouvert en CDI (Classe 4), deux CDD viennent d'être recrutés pour renforcer l'équipe.

La **CFE-CGC** ne partage pas cette analyse optimiste sur les stocks et la téléphonie, il faut renforcer les équipes en recrutant des ressources temporaires et en cédant des CDD et/ou alternants.



BULLETIN D'ADHESION 2017

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de naissance :

A :

Le :

Signature :

A retourner :

Fédération de l'assurance et de
l'assistance CFE CGC

43, rue de Provence

75009 Paris

Tél. : 01 42 81 58 51

Mail : assurance@cfecgc.fr

Contacts :



Personnel :

Professionnel :



Personnel :

Compagnie/Etablissement/Région :

Date d'entrée : Statut : CI 3 à 4 CI 5 à 7 EI/EB

Niveaux de cotisations 2017

Personnel commercial salarié : 130 €

Personnel administratif non Cadre : Salariés : 128 € (1^{ère} adhésion : 84 €)

Personnel administratif Cadre : Classe F : 128 €, classe 5 ou G : 143 €,
Classe 6 ou H : 184 €, classe 7 ou I : 230 €

Inspecteurs : Niveau 1 : 200 €, niveau 2 : 244 €, niveau 3 : 324 €, retraités : 113 €

AD/Directeurs : Contacter Joël Mottier

CREDIT D'IMPÔT égal à 66% de votre cotisation (loi financière 2013)